



Le 2 mai 2007

PROJET D'IMPLANTATION DU PAVILLON D'ART CANADIEN DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL DANS LA PARTIE ARRIÈRE DE L'ÉGLISE ERSKINE AND AMERICAN UNITED

Ce mémoire est soumis par **Christina Cameron** titulaire de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti de l'Université de Montréal. Rattachée à l'École d'Architecture de la Faculté de l'aménagement, la Chaire est un centre de recherche dans le domaine de la conservation, de la mise en valeur et de la gouvernance du patrimoine bâti. Elle est liée aux programmes facultaires de maîtrise et de doctorat en aménagement.

Les enjeux soulevés dans ce projet s'inscrivent dans le programme de recherche de la Chaire. Ce programme de recherche porte sur la problématique de la conception et de la perception évolutives de la notion de patrimoine bâti et sur les conséquences de cette évolution sur les processus de conservation, de mise en valeur, d'appropriation et de gestion du patrimoine.

L'ensemble du projet

Le projet propose la démolition de l'aile arrière de l'église et la construction du pavillon d'art canadien à sa place. L'un des aspects positifs de ce projet, du point de vue du patrimoine, est qu'il assure la conservation et la restauration de l'intérieur et de l'extérieur du sanctuaire de l'Église Erskine and American United. Il s'agit d'un bâtiment de haute importance patrimoniale autant pour la Ville de Montréal (classé A selon l'exercice de hiérarchisation régionale de 2005) que pour le Canada (reconnu comme lieu historique national en 1988).

Le changement de vocation de l'aile arrière de l'église ne pose pas de problème particulier du point de vue du patrimoine. Il offre même la possibilité de doter la Ville d'un nouvel espace public culturel en renforçant l'idée d'un ensemble muséal défini par les trois pavillons du Musée des beaux-arts.

Il demeure cependant regrettable qu'une partie de ce bâtiment, qui témoigne de l'histoire du culte à Montréal et qui est reconnu pour ses valeurs patrimoniales, soit démolie. Il serait important de considérer toutes les options possibles pour conserver le bâtiment actuel avant d'accepter cette proposition de démolition.

Les préoccupations liées au projet

1 Le projet, tel que présenté par les promoteurs, soulève des préoccupations en ce qui concerne son intégration à l'environnement bâti.

a) En particulier, vue de la rue Crescent, la hauteur du nouveau pavillon d'art canadien nuit à la perspective de la façade de l'Église Erskine and American United sur la rue Sherbrooke. Il serait important de baisser la hauteur du pavillon d'art pour assurer une perspective complète et non-interrompue de l'Église, vue de la rue Crescent. Il s'agit d'une œuvre architecturale importante qui mérite un tel soin pour l'insertion du nouveau pavillon.

b) La façade du bâtiment existant qui donne sur la rue du Musée s'intègre bien à son milieu. Par contre, le projet du nouveau pavillon dépasse l'alignement actuel de la façade pour faire une projection importante dans la rue du Musée. Pour créer un gabarit urbain cohérent et pour mieux intégrer le nouveau pavillon à l'environnement avoisinant, le nouveau projet devrait suivre l'alignement actuel le long de la rue du Musée.

2 Le design du pavillon d'art canadien devrait contribuer à la création d'un ensemble muséal.

Tel que mentionné ci-dessus, le projet d'un nouveau pavillon offre l'occasion de créer un nouvel espace public culturel en renforçant l'idée d'un ensemble muséal défini par les trois pavillons du Musée des beaux-arts. En premier lieu, il serait important de clarifier le lien entre l'église patrimoniale et la nouvelle structure. Je suis consciente que les consultations publiques ne portent pas sur l'architecture du projet et sur ses caractéristiques de design, mais, en second lieu, il m'apparaît important de souligner que le design du nouveau pavillon devrait chercher davantage à établir des liens architecturaux avec l'architecture classique des deux autres pavillons du Musée des beaux-arts afin de contribuer à la création d'un ensemble muséal.

Je tiens à remercier l'Office de la consultation publique pour m'avoir donné l'occasion de participer au processus décisionnel.

Sincèrement,

Christina Cameron